

AFFAIRE N° 22, Passation de contrats avec divers entrepreneurs assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts, pour la campagne 1982 - 1983.

**LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT:**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer des contrats avec divers transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1982 - 1983.

Les élèves transportés bénéficient de la subvention de l'Education Nationale.

ÉLÈVES SUBVENTIONNÉS

- M. MOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 1 )	405
- M. SAUTRON Raphaël	( circuit n° 2 )	685
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 3 )	310
- Mmc ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 4 )	314
- RAPID TRANSPORTS	( circuit n° 5 )	245
- M. MOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 6 )	219
- DIONY TRANSPORTS	( circuit n° 7 )	387
- S.T.U.D	( circuit n° 8 )	1 000
- M. MOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 9 )	23
- S.E.T.C.O.R	( circuit n° 10 )	86
- M. GRONDIN Guy	( circuit n° 11 )	65
		<hr/>
		4 239

La dépense correspondante est prise en charge par l'Education Nationale et le Département dans la proportion respective de 65% et 17,50% et la Commune pour 17,50 %

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

\*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ:**

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion  
Le 30 décembre 1982